



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Marie-Luce ABADIE - Christophe BARNET**  
**Gabriel BORGER - Claude FELLONEAU**  
IA-IPR de mathématiques

à

**Mesdames et Messieurs les professeurs de mathématiques**

s/c Mme ou M. le chef d'établissement

Bordeaux, le 12 septembre 2011

## **Rectorat**

**Inspection  
Pédagogique  
Régionale**

Affaire suivie par :  
Marie-Luce ABADIE  
Christophe BARNET  
Gabriel BORGER  
Claude FELLONEAU  
IA-IPR

Téléphone :  
05 57 57 38 19

Fax :  
05 57 57 39 77

Mél :  
[ce.ipr@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.ipr@ac-bordeaux.fr)

5, rue Joseph de Carayon-Latour  
BP 935  
33060 Bordeaux Cedex

### **Objet : Lettre de rentrée**

Cette lettre est d'abord pour nous l'occasion de vous souhaiter une excellente rentrée. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue aux nouveaux professeurs qui nous rejoignent dans l'académie et remercions vivement tous ceux qui ont concouru l'an dernier au bon déroulement des examens.

## **1. L'enseignement au collège**

Le socle commun de connaissances et de compétences est désormais mis en œuvre dans tous les établissements et a été pris en compte pour la première fois lors de la dernière session du diplôme national du brevet. Au-delà des interrogations légitimes que cette évaluation a pu susciter, rappelons que l'objectif de cette réforme est avant tout un objectif de formation : le socle commun représente ce qu'aucun élève ne doit ignorer à la fin de la scolarité obligatoire.

De nombreuses ressources sont disponibles, notamment sur le site académique, pour nourrir votre réflexion dans ce domaine. Mais il est indispensable que ces questions fassent l'objet d'un travail d'équipe dans chaque établissement. Nous vous rappelons que vous avez également la possibilité de communiquer avec des professeurs référents qui pourront guider vos réflexions et répondre à vos questions. Vous pouvez contacter ces professeurs par [courrier électronique](#) ou, mieux encore, par le biais du [forum académique](#). Enfin, des stages à public désigné auront lieu cette année dans toutes les zones d'animations pédagogiques qui n'en ont pas accueilli l'an dernier.

## 2. L'enseignement au lycée

La réforme du lycée entre cette année en application en classe de première avec pour conséquence quatre nouveaux programmes à ce niveau :

- en première S ;
- en première ES (programme qui s'applique également pour l'enseignement obligatoire au choix de 1<sup>re</sup> L) ;
- en premières STI2D et STL ;
- en première STD2A.

Les classes de terminales S et ES font l'objet d'un programme transitoire valable pour cette année scolaire uniquement. L'enseignement de l'algorithmique couvre ainsi dès cette rentrée l'ensemble des classes de lycée. Les programmes définitifs de ces classes, applicables à compter de la rentrée 2012, seront publiés prochainement.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces textes sur le [site académique](#). Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à contacter les professeurs référents pour le lycée par courrier électronique ou, mieux encore, par le biais du [forum académique](#).

Enfin, des stages à public désigné vous donneront l'occasion de travailler plus avant les contenus nouveaux de ces programmes, notamment l'algorithmique et les statistiques-probabilités dans le cadre d'ateliers. Nous vous offrons d'ailleurs la possibilité de faire acte de candidature pour participer à ces ateliers. Pour cela, vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 30 septembre, enregistrer votre candidature sur le [site académique \(journées lycée\)](#).

Vous avez également la possibilité d'anticiper le travail sur l'atelier d'algorithmique dans le cadre d'une formation à distance sur ce thème. En participant à cette formation, qui pourra être adaptée à chaque participant tant sur le plan du volume que du contenu, vous serez automatiquement retenu pour cet atelier. Consultez le [site académique \(journées lycée\)](#) pour plus de détails.

### En conclusion ...

Tous les documents cités dans cette lettre sont disponibles à partir du site internet académique (<http://mathematiques.ac-bordeaux.fr>), sur lequel vous trouverez également une version de cette lettre avec de nombreux liens « cliquables ». Des informations y sont également diffusées tout au long de l'année. Vous y trouverez également nos adresses électroniques afin de nous contacter directement.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

L'Inspectrice d'Académie-  
Inspectrice Pédagogique Régionale



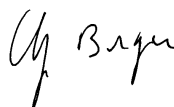
Marie-Luce ABADIE

L'Inspecteur d'Académie-  
Inspecteur Pédagogique Régional



Christophe BARNET

L'Inspecteur d'Académie-  
Inspecteur Pédagogique Régional



Gabriel BORGES

L'Inspecteur d'Académie-  
Inspecteur Pédagogique Régional



Claude FELLONEAU